

COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE

Réunion du mardi 28/08/2018

Présents : H. Giroud-Garampon, F. Nardin, J. Sabatino, J. veloso.

Excusés : A. Serve, D. Franzin, C. Farrat.

RAPPEL :

Les clubs en infraction au statut de l'arbitrage pour la saison 2018/2019 sont parus sur les PV N° 378 du mardi 27 Février 2018 et N° 394 du lundi 18 Juin 2018.

RAPPEL :

Les clubs ont jusqu'au 31 Août 2018 pour effectuer la ou les demandes de licences de leur arbitres, pour qu'ils les représentent au statut de l'arbitrage.
Passé cette date le ou les arbitres ne seront pas représentatifs au statut de l'arbitrage du club qu'ils représentent.

Le Président
Hervé GIROUD-GARAMPON

Le Secrétaire
Florent NARDIN